

## ATTESTATION TRAIN

---

---

**B** Art. 46 des conditions officielles pour le transport de personnes et de bagages :

Les femmes enceintes avec un titre de transport 2e classe peuvent voyager en 1e classe sans payer de supplément pendant les quatre derniers mois de leur grossesse.

Médecin/sage-femme soussigné(e), ..... ,  
déclare par la présente que madame .....  
est enceinte.

Date présumée de l'accouchement : ..... / ..... / .....

Voyages en 1e classe à partir du : ..... / ..... / .....

┌  
date et signature

┌  
sceau

┌

└

└

└

└